



Demande de versement en raison de l'exercice d'une activité lucrative indépendante

La forme masculine inclut le féminin, le singulier et le pluriel. Veuillez cocher les cases applicables et compléter le formulaire. Tous les champs sont obligatoires. Les ratures et l'usage de correcteurs liquides sont interdits.

Le preneur de prévoyance soussigné demande le versement de l'avoir ci-dessous du pilier 3a en raison du début d'une activité lucrative indépendante.

Coordonnées

N° de compte

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Rue

NPA localité

Téléphone 1

Téléphone 2

Adresse e-mail

Nationalité(s)

N° AVS

État civil

célibataire

divorcé

depuis le (date)

partenariat enregistré dissous

depuis le (date)

veuf de conjoint ou partenaire enregistré

depuis le (date)



marié/vivant en partenariat enregistré (veuillez compléter les champs ci-dessous)

• Date du mariage/d'enregistrement du partenariat _____

• Nom et prénom du conjoint/partenaire enregistré _____

• Date de naissance du conjoint/partenaire enregistré _____

• Sexe du conjoint/partenaire enregistré

féminin masculin

Activité lucrative

Exercez-vous une activité indépendante en Suisse à titre d'activité principale?

Oui

Non (versement impossible)

Outre cette activité indépendante principale, exercez-vous d'autres activités lucratives accessoires?

Oui (veuillez joindre vos décomptes de salaire)

Non

Quand avez-vous commencé à exercer cette activité lucrative indépendante constituant votre activité principale?

Depuis moins d'un an (veuillez joindre les documents requis, voir «Annexes obligatoires» plus loin)

Depuis plus d'un an (versement impossible; exception: ATF 134 V 170, et joindre le justificatif des investissements dans l'entreprise, voir «Annexes obligatoires» plus loin)

Mise en gage pour l'encouragement à la propriété du logement

L'avoir de prévoyance est-il mis en gage?

Non

Oui (veuillez joindre la déclaration de libération de gage du/des précédent(s) créancier(s) gagiste(s))

Versements en espèces, versements anticipés au titre de l'encouragement à la propriété du logement et rachats

Dans les trois dernières années, avez-vous demandé le versement d'une partie de votre avoir de prévoyance pour un motif de versement en espèces?

Oui (important: ce paiement en espèces peut entraîner de lourdes conséquences fiscales. Consultez les autorités fiscales.)

Non



Dans les trois dernières années, avez-vous obtenu le versement anticipé d'une partie de votre avoir de prévoyance au titre de l'encouragement à la propriété du logement?

- Oui (important: ce paiement en espèces peut entraîner de lourdes conséquences fiscales. Consultez les autorités fiscales.)
- Non

Dans les trois dernières années, avez-vous effectué des rachats facultatifs dans votre caisse de pension?

- Oui (important: ce paiement en espèces peut entraîner de lourdes conséquences fiscales. Consultez les autorités fiscales.)
- Non

Instruction de versement

(Clôture, versement partiel impossible)

IBAN/N° de compte

Banque et IID (N° clearing)
(en l'absence d'IBAN uniquement)

Prénom et nom du titulaire du compte

Adresse du titulaire du compte

NPA et localité du titulaire du compte

Délai (au plus tard 6 mois après
la réception de la demande)

au plus tôt le ou

Je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des indications ci-dessus et des documents soumis. Je confirme ne pas toucher d'indemnités de chômage ou d'indemnités en cas d'insolvabilité et avoir commencé à exercer une activité lucrative indépendante constituant mon activité principale depuis moins d'un an. J'autorise la fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR («fondation») à procéder au besoin à des vérifications complémentaires, notamment auprès des tribunaux, autorités et institutions de prévoyance. La fondation décline toute responsabilité quant aux conséquences des éventuels retards de paiement et paiements non exécutés, en particulier dans le cas d'un versement en fin d'année. Les conséquences fiscales du versement ne sont pas vérifiées par la fondation et doivent être clarifiées par le preneur de prévoyance. **Le droit suisse s'applique. Le for et le lieu d'exécution est Bâle.**

Date

Signature du preneur de prévoyance

Signature du conjoint ou du partenaire enregistré *

* La signature doit être certifiée sur ce questionnaire par un organe officiel ou par un notaire si le dernier solde du compte Terzo dépasse 25 000 CHF. Il est également possible d'apposer sa signature en personne dans une succursale de la Banque WIR moyennant la présentation d'une pièce d'identité officielle.

À retourner avec toutes les annexes applicables à:

Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR, case postale, 4002 Bâle.



Annexes obligatoires:

- Copie d'une pièce d'identité officielle valide du preneur de prévoyance

- Copie d'une pièce d'identité officielle valide du conjoint ou du partenaire enregistré

ou, si le demandeur n'est pas marié, ne vit pas en partenariat enregistré

- Copie d'un certificat individuel d'état civil récent (disponible à l'office de l'état civil) ou d'une attestation officielle récente de l'état civil; et jugement valide de divorce/dissolution en cas de divorce/dissolution du partenariat les six mois précédents

- Copie d'une décision actuelle de la caisse de compensation AVS concernant le début d'une activité lucrative indépendante à titre d'activité principale

- Copies des documents justifiant de l'exercice de l'activité lucrative indépendante à titre d'activité principale tels que:

- extrait du registre du commerce
 - contrat de bail
 - factures
 - bons de livraison
 - carte de visite
 - publicité
 - site Web et/ou
 - plans d'affaires
-

- Justificatif des investissements prochains dans l'entreprise portant sur l'ensemble de l'avoir de prévoyance, selon la demande

- Décomptes de salaire des activités accessoires, selon la demande

- Copie de la déclaration de libération de gage, selon la demande